

A. M. d'Amoye

Ala Haye ce 30.<sup>e</sup> nov. 1666.

1341.

Monsieur,

On a trouué que ie me suis si mal acquitté des  
complimens dont il vous auoit pleu me charger  
envers leurs Alt.<sup>es</sup> que j'ay ordonné de vous aduertir,  
qu'il sera necessaire que vous veniez les faire en  
personne, & Madame l'Electrice y ajouta, que si  
la saison se trouue trop rude pour Madame d'Hau-  
triuue, elle voudra bien considerer, combien il y a  
à dire de ces soins de service que Monsieur  
l'Electeur s'esloigne de sa Femme, à ce peu de  
dissance qu'il y a d'icy à Breda. Venez donc,  
Monsieur, me seconder s'il vous plait, car le  
testimoignage mesme que ie rends de vostre santé  
si vigoureuse, se tire en doute, jusques à ce qu'on  
en voye la demonstration effectiue. et vous  
passeré, comme j'ay fait, en une nuit à vostre  
luy, bien couché dans une chaise qui vous ira  
prendre au pied de vostre Chastel, si vous voulez.

Voicy l'Esloin Memorable dont nous auions  
parlé. C'est un galant Homme qui l'a escrit.  
pardonnez luy seul. m<sup>t</sup>. la fault d'auoir meconnu  
de trop ayme.

Monsieur.

Je suis  
vostre tres. humble & tres. obissant  
seruit.

1342

Al  
don  
s. Die  
Dan  
de c  
so  
no  
de  
ga  
ce a  
acc  
ny  
de  
acc  
x  
fa  
je  
au  
que  
jan  
de  
D  
qu  
ie  
up  
E  
que